Liminaire intersyndicale CE du 23 juin

Ce conseil d'établissement se tient dans un contexte particulièrement préoccupant pour notre établissement et, plus largement, pour l'avenir de l'enseignement français à l'étranger.

L'ordre du jour nous conduit aujourd'hui à examiner la carte des emplois faisant état de la suppression de trois postes de professeurs des écoles. Nous tenons à exprimer notre vive opposition face à cette décision qui conduit à supprimer l'ensemble des postes déclarés vacants dans le premier degré.

Nous connaissons les contraintes budgétaires qui pèsent aujourd'hui sur les établissements du réseau. Nous savons que le contexte financier est tendu, que l'effort demandé aux familles a atteint ses limites et que chacun est appelé à contribuer à la maîtrise des dépenses. Nous savons également que les établissements évoluent dans un contexte d'incertitude croissante quant à l'avenir du réseau AEFE, à son financement et à son modèle de développement.

Nous sommes conscients que les décisions examinées aujourd'hui s'inscrivent dans un cadre national dépassant largement l'échelle de notre établissement. Nous savons également que des efforts sont réalisés localement pour limiter les conséquences de ces orientations sur les personnels. Notre propos n'est donc pas de remettre en cause les choix rendus nécessaires par ce contexte mais bien d'interroger les orientations qui les imposent.

La baisse démographique que connaît actuellement notre établissement aurait pu être envisagée comme une opportunité pédagogique. Elle aurait pu permettre d'améliorer les conditions d'accueil des élèves, de renforcer le suivi individualisé, de mieux accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers et d'offrir à chacun des conditions d'apprentissage plus favorables.

Or, dans le contexte actuel, cette évolution est appréhendée sous le seul angle de la rationalisation des moyens et de l'optimisation des effectifs par classe. Cette orientation à laquelle nous nous opposons vigoureusement conduit également aujourd'hui à la suppression de trois classes et à une augmentation du nombre d'élèves dans certaines classes.

Dans un contexte où les besoins éducatifs se diversifient, où l'inclusion scolaire exige davantage d'accompagnement et où les attentes des familles sont fortes, nous estimons que la qualité de l'enseignement doit demeurer la priorité. Les équipes restent pleinement engagées dans leurs missions et profondément attachées à la réussite de tous les élèves, mais elles sont également de plus en plus sollicitées et, pour beaucoup, usées.

L'équilibre financier d'un établissement ne peut se construire au détriment de celles et ceux qui le font vivre au quotidien. Investir dans des effectifs raisonnables, dans des équipes reconnues et stabilisées, dans de bonnes conditions de travail et dans un accompagnement de qualité des élèves n'est pas une dépense accessoire. C'est un investissement indispensable pour la réussite de tous, pour la pérennité de nos établissements et pour l'avenir du réseau.

Nous souhaitons également attirer l'attention du conseil sur les conditions de travail et d'apprentissage liées aux fortes chaleurs. Les élèves comme les personnels sont régulièrement confrontés à des températures qui rendent les apprentissages et l'exercice des missions particulièrement difficiles dans plusieurs salles de classe.

Les fortes chaleurs ne constituent plus une difficulté ponctuelle mais une réalité récurrente de notre établissement. Les réponses apportées jusqu'à présent demeurent insuffisantes pour garantir des conditions d'enseignement et d'apprentissage satisfaisantes.

Nous demandons qu'une réflexion de fond soit engagée afin d'adapter davantage notre établissement aux réalités climatiques locales, tant en matière d'équipements que d'organisation. Il apparaît nécessaire d'élaborer une stratégie d'adaptation pensée à long terme, intégrant également la question d'un calendrier scolaire mieux adapté aux contraintes climatiques que connaissent chaque année les élèves et les personnels.

En définitive, nous réaffirmons que la mission première de notre établissement est d'assurer à chaque élève les meilleures conditions possibles de réussite. Cette ambition nécessite des moyens humains à la hauteur des besoins. Si les contraintes budgétaires sont une réalité que nous entendons, elles ne doivent pas devenir l'unique boussole des décisions prises.

L'éducation et le réseau scolaire français à l’étranger constituent un investissement d'avenir, non seulement de coûts à limiter à tout prix. Les personnels continueront à défendre cette conviction, dans l'intérêt des élèves, des familles et du réseau de l'enseignement français à l'étranger.